Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 030-930043245-20261112-DEL_2026_11_06-DE

ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF
CENTRE SOCIAL ESCAL

Conseil d'Administration
Séance du 12 novembre 2026 à 18 h 30

Délibération n°2026/11/06

Date de la convocation	05 novembre 2026
Nombre de membres titulaires en exercice	***28***
Nombre de membres titulaires présents	***20***
Nombre de membres avec voix délibérative en exercice	21
Nombre de membres avec voix délibérative présents	16
Nombre de membres avec voix délibérative absents et représentés	03
Nombre de membres avec voix délibérative absents non représentés	02
Nombre de membres sans voix délibérative présents	*04*
Nombre de membres sans voix délibérative absents	*02*
Nombre de membres suppléants en exercice	***05***
Nombre de membres suppléants présents	*01*

MEMBRES TITULAIRES

Membres Titulaires avec voix délibérative présents :

Collège des élus :

Mesdames Frédérique CONDET, Florence LIMONES, Annie GERMIN, Patricia POUBLANC, Céline ROSZCZKA et Martine REARD ;
Messieurs Denis CANTIER, Frédéric COURRENT, Benoit MOULIN et Rémi NICOLAS ;

Collège des familles et associations :

Mesdames Carmen GASQUET, Béatrice DARSOULANT, Eva GRANDJEAN, Monique SAEZ et Josiane ROTY
Monsieur René GUEDJ

Membres Titulaires avec voix délibérative absents, excusés et représentés :

Collège des élus :

Monsieur Éric PEREDES (pouvoir à Monsieur Frédéric COURRENT)

Collège des familles et associations :

Madame Thérèse TONNOT (pouvoir à Madame Josiane ROTY)
Monsieur Thomas GILLES (pouvoir à Madame Béatrice DARSOULANT)

Membres Titulaires avec voix délibérative absents et excusés :

Collège des familles et associations :

Monsieur Dominique FIORINI

Collège de personnes publiques qualifiées :

Madame Laïla ACHKAR

Membres Titulaires sans voix délibérative présents :

Mesdames Florence FERRAN-SOYER (CAF du Gard) et Bernadette FERCAK (Mairie de Saint-Gervasy)
Messieurs Richard ARNAUD (Mairie de Bezouce) et Cédric PLUVINAGE (Education Nationale)

Membres Titulaires sans voix délibérative absents :

Madame Isabelle LAFORGUE (Mairie de Cabrières), excusée
Monsieur Christophe ZARAGOZA (Mairie de Lédenon)

MEMBRES SUPPLEANTS

Membre Suppléant avec voix délibérative excusé :

Maryse GIANNACCINI (CD30)

Membre Suppléant sans voix délibérative présent :

Odile REVEILLON (Mairie de Cabrières)

Membres Suppléants sans voix délibérative absents :

Mesdames Delphine BOSLAK (Education Nationale) et Aurore ZACCAGNINI (Mairie de Saint-Gervasy), excusées
Monsieur Yannick ODIARD (Mairie de Lédenon)

Secrétaire de séance : M. Frédéric COURRENT

Le Conseil d'Administration régulièrement constitué,

Mise en ligne le : 17/11/2026 10:36 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/87631

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 030-930043245-20261112-DEL_2026_11_06-DE

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2027

Rapporteur : *Rémi NICOLAS*

1. Aspects juridiques

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2312-1 modifié par l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire ;

VU les articles 8 et 9 des statuts de l'EPA *Centre Social ESCAL*, approuvés par délibération n°2024/06/01 du Conseil municipal de Marguerittes en date du 5 juin 2024, relatifs aux attributions du Conseil d'Administration et du Président du Conseil d'Administration ;

VU le Projet Social de transition 2026-2027 « Ensemble allons plus loin » du Centre Social ESCAL ;

VU le Rapport d'Orientation Budgétaire 2027 annexé à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT la nécessité de présenter, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires et de procéder à un débat d'orientation budgétaire ;

CONSIDÉRANT qu'il doit être pris acte de ce débat par une délibération spécifique ;

2. Eléments de contexte

Le Rapport et le Débat d'Orientation Budgétaire constituent, pour les collectivités de **3 500 habitants** et plus et leurs établissements publics administratifs, la première étape du cycle budgétaire et un temps essentiel de la construction du budget.

Pour autant, les éléments du rapport ne constituent pas des engagements financiers mais bien une vision concrète des objectifs d'action publique et de gestion de ses finances que l'EPA Centre Social ESCAL se fixe pour l'année 2027 et les suivantes.

L'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose *que « dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.*
Les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus. ».

L'exercice 2027 s'inscrit dans un contexte particulièrement exigeant : *tension durable sur les finances publiques, effets persistants de l'inflation sur le budget des familles, et échéances électorales nationales susceptibles d'influer sur les politiques publiques et sur les soutiens apportés aux collectivités territoriales.*

Au plan local, 2027 constitue la dernière année du Projet Social de transition 2026-2027 « Ensemble allons plus loin » et l'ouverture de la démarche de construction du futur Projet Social et Familial de Territoire 2028-2031. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'Animation de la Vie Sociale portée par la CNAF, qui entrera en vigueur à compter de 2027. Elle donnera lieu à un important travail de diagnostic, de concertation et d'évaluation associant habitants, bénévoles, associations, partenaires institutionnels et élus.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire 2027, joint en annexe, détaille l'ensemble de ces orientations.

Mise en ligne le : 17/11/2026 10:36 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/87631

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 030-930043245-20261112-DEL_2026_11_06-DE

3. Incidence financière

La présente délibération n'emporte aucune incidence financière directe.

4. Décision

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

Article 1 : **PREND ACTE** de la présentation par Monsieur le Président du Rapport d'Orientation Budgétaire 2027 et de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

5. Annexe

- ✓ Rapport d'Orientation Budgétaire 2027 de l'EPA Centre Social ESCAL.

Le Secrétaire de séance

Frédéric COURRENT

Président de Séance

Rémi NICOLAS

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de ce texte.
Délais et voies de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NÎMES (16 avenue Feuchères - 30941 NÎMES cedex 09) dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.
Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Remi NICOLAS
Président du *Centre Social ESCAL*

Mise en ligne le : 17/11/2026 10:36 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/87631

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 030-930043245-20261112-DEL_2026_11_06-DE

EPA Centre Social ESCAL

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2027

Ensemble, faire Société dans un monde fragmenté



Mise en ligne le : 17/11/2026 10:36 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/87631

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 030-930043245-20261112-DEL_2026_11_06-DE

Conformément aux dispositions de l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), modifié par l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015, et au décret n° 2016-841 du 24 juin 2016, le présent rapport a pour objet de présenter au Conseil d'Administration les orientations budgétaires de l'EPA Centre Social ESCAL pour l'exercice 2027, dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB).

Ce débat constitue la première étape du cycle budgétaire. Il n'a aucun caractère décisionnel mais doit faire l'objet d'une délibération spécifique. Il permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires, des engagements pluriannuels, de la structure et de la gestion de la dette, ainsi que de l'évolution prévisionnelle des dépenses et des effectifs.

Préambule

Le Rapport d'Orientation Budgétaire constitue un moment essentiel de la vie de notre Centre Social ESCAL. Bien au-delà de sa portée financière, il doit permettre de donner du sens à notre action publique, de partager une lecture des transformations de la société et de tracer les perspectives qui guideront notre Centre Social pour les années à venir.

L'exercice 2027 s'inscrit dans un contexte particulièrement exigeant. Les crises successives que connaissent les sociétés occidentales depuis plusieurs années ont profondément modifié les attentes des habitants et les conditions d'exercice des politiques de solidarité. Les tensions géopolitiques internationales, la poursuite des contraintes pesant sur les finances publiques, les conséquences durables des phénomènes inflationnistes ainsi que les inquiétudes liées aux transitions environnementales, économiques et sociales contribuent à renforcer les fragilités d'une partie de la population.

Ces évolutions touchent directement nos territoires. Derrière les grands équilibres macroéconomiques se dessinent des réalités très concrètes : *familles confrontées à des arbitrages budgétaires de plus en plus complexes, jeunes exprimant un besoin de repères et de perspectives, personnes âgées exposées à l'isolement, associations fragilisées et citoyens en quête de sens, d'écoute et de participation.*

Dans ce contexte, notre Centre Social ESCAL entend pleinement assumer sa vocation d'**équipement de proximité au service de la cohésion sociale, du développement local et du pouvoir d'agir des habitants**. L'année 2027 sera ainsi une année de consolidation mais également de préparation d'un nouveau cycle de développement avec l'engagement de la démarche de construction de notre futur Projet Social et Familial de Territoire 2028-2031.

Mise en ligne le : 17/11/2026 10:36 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/87631

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 030-930043245-20261112-DEL_2026_11_06-DE

Un contexte social qui renforce la nécessité de l'action collective

La société française connaît aujourd'hui des mutations profondes. Le sentiment d'incertitude demeure fortement présent dans de nombreuses familles. Si certains indicateurs économiques témoignent d'une amélioration relative de la situation nationale, les bénéfices de cette évolution demeurent inégalement répartis et nombre d'habitants continuent d'exprimer des inquiétudes quant à leur avenir. Cette réalité se traduit localement par une **augmentation des sollicitations adressées aux acteurs sociaux et éducatifs**, tels que notre Centre Social ESCAL. Les questions liées à la famille et à la parentalité, à l'emploi et à l'insertion, à l'inflation et au « *reste à vivre* », à l'accès à l'éducation et aux loisirs, au vivre ensemble et à la laïcité, à la mobilité ou encore à l'isolement constituent autant de préoccupations régulièrement exprimées par les habitants.

Pour autant, la question sociale ne se résume plus uniquement aux inégalités économiques. Elle renvoie plus profondément à **une crise du lien et du sentiment d'appartenance collective**. Une distance croissante semble s'installer entre ceux qui produisent les discours, les normes et les orientations de la société et ceux qui en vivent concrètement les effets. Lorsque la parole publique apparaît déconnectée des réalités vécues, lorsque l'expérience quotidienne des habitants peine à être reconnue comme un savoir légitime, la confiance s'érode progressivement. **Cette fracture nourrit alors les incompréhensions, les ressentiments et les formes de repli qui fragilisent les fondements mêmes de la vie démocratique**. Les tensions observées à différentes échelles ces dernières années, pour ne pas dire ces derniers jours, rappellent combien le dialogue, la participation citoyenne et les espaces de rencontres constituent des leviers indispensables pour préserver la cohésion sociale, à laquelle nous aspirons toutes et tous.

Faire société aujourd'hui consiste dès lors à dépasser les logiques de séparation pour reconstruire des espaces de reconnaissance mutuelle. Il ne s'agit pas d'opposer les savoirs, les responsabilités ou les catégories sociales, mais de réaffirmer que la richesse d'une communauté réside dans sa capacité à faire dialoguer des expériences différentes autour d'un destin commun. La démocratie ne peut durablement reposer sur une vision verticale où quelques-uns pensent pour les autres, elle se renforce lorsqu'elle s'incarne dans une dynamique horizontale permettant à chacun de contribuer, à sa mesure, à la définition de l'intérêt général.

Dans cette perspective, **notre Centre Social ESCAL revendique une conception profondément humaniste de l'action sociale**. Notre ambition n'est pas seulement de répondre à des besoins ou de mettre en œuvre des dispositifs, mais de créer les conditions de la rencontre, de la parole partagée et de la participation citoyenne.

Ainsi, le rôle des centres sociaux, tel que le nôtre, apparaît plus stratégique que jamais :

- ✓ Là, où l'isolement menace,
  les centres sociaux favorisent la rencontre ;
- ✓ Là, où la défiance progresse,
  les centres sociaux offrent des lieux d'échanges et de confiance ;
- ✓ Là, où les difficultés individuelles risquent de devenir des fractures collectives,
  les centres sociaux contribuent à recréer des dynamiques solidaires ;
- ✓ Là, où les territoires éloignent,
  les centre sociaux créent des liens et des passerelles entre les habitants.

Faire société redevient alors un acte politique au sens noble du terme : *celui qui permet à des individus différents de se reconnaître comme membres d'une même communauté de destin et d'agir collectivement pour son avenir.*

Mise en ligne le : 17/11/2026 10:36 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/87631

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 030-930043245-20261112-DEL_2026_11_06-DE

Une année 2027 placée sous le signe de la préparation de l'avenir

L'année 2027 s'inscrit dans un **contexte national marqué par d'importantes échéances électorales** dont l'issue pourrait influencer durablement les orientations des politiques publiques et les conditions d'accompagnement des collectivités territoriales. Au-delà des **inquiétudes légitimes relatives à l'évolution des soutiens financiers de l'État aux collectivités locales**, cette période révèle également les questionnements profonds qui traversent notre société. **La montée des discours de rupture, la fragilisation des espaces de dialogue et l'expression de visions parfois opposées du vivre-ensemble alimentent un climat d'incertitude quant à notre capacité collective à préserver les valeurs de solidarité, d'ouverture et de cohésion qui fondent notre pacte social**. Dans ce contexte, les centres sociaux apparaissent plus que jamais comme des acteurs essentiels de proximité, capables de favoriser la rencontre, de soutenir la participation citoyenne et de contribuer au maintien du lien social. Plus largement, ces incertitudes nous invitent à ne pas subir les évolutions à venir mais à les anticiper, en consolidant dès aujourd'hui les fondations du projet social de demain. C'est dans cet esprit que l'année 2027 doit être envisagée : non comme une année d'attentisme, mais comme une année de préparation de l'avenir.

Au plan local, l'année 2027 revêt une importance particulière pour notre Centre Social ESCAL. Elle constitue en effet la dernière année de notre deuxième Projet Social de transition 2026-2027 « *Ensemble allons plus loin* » et marque simultanément l'ouverture d'une nouvelle réflexion autour de notre futur Projet Social et Familial de Territoire 2028-2031, voir 2032. C'est ici l'achèvement de cette phase de mutation de notre modèle, engagé depuis 2024.

Cette perspective prend une résonance toute particulière au regard des nouvelles orientations définies par la Caisse Nationale des Allocations Familiales au travers de la réforme de l'Animation de la Vie Sociale qui entrera en vigueur à compter de 2027. Cette réforme dépasse largement le cadre d'une adaptation administrative. Elle traduit une évolution profonde de la manière de concevoir l'action des centres sociaux. Elle réaffirme notre vocation d'équipements à caractère global, familial et territorial. Elle place **la participation des habitants au cœur de la démarche de notre projet**. Elle renforce la **reconnaissance des centres sociaux comme acteurs du développement social local**. Enfin, elle souligne l'importance d'une **approche transversale des politiques familiales, éducatives, sociales et citoyennes**.

Pour notre Centre Social ESCAL, cette réforme constitue une véritable opportunité. Elle vient conforter des orientations déjà engagées depuis plusieurs décennies autour du développement du pouvoir d'agir des habitants, du soutien aux familles, de la coopération territoriale et de la participation citoyenne. Elle offre également l'occasion de **réinterroger collectivement les besoins et attentes des habitants, afin de construire ensemble une nouvelle feuille de route pour les années 2028 à 2032**.

L'année 2027 devra donc permettre de conduire un important travail de diagnostic, de concertation et d'évaluation associant les habitants, les bénévoles, les associations, les partenaires institutionnels, les élus et l'ensemble des acteurs du territoire.

Cette démarche devra nous permettre, non seulement d'identifier les attentes et besoins émergents, mais également de mettre en lumière nos ressources, l'expertise de nos agents et les dynamiques existantes sur lesquelles le territoire pourra s'appuyer pour construire son avenir commun, en créant les conditions de la rencontre, de la parole partagée et de la participation citoyenne.

Mise en ligne le : 17/11/2026 10:36 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/87631

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 030-930043245-20261112-DEL_2026_11_06-DE

Répondre aux besoins et attentes des habitants, au sein du territoire

Le soutien aux familles demeurera en 2027 le fondement de l'action du Centre Social ESCAL. Quelle que soit la famille et quel qu'en soit son modèle, la famille reste le socle de notre engagement pour les habitants. Les évolutions sociétales observées depuis plusieurs années conduisent à une diversification des besoins. Les familles doivent aujourd'hui faire face à des problématiques multiples qui touchent tout autant aux questions éducatives qu'aux relations intrafamiliales, à la gestion du quotidien, à l'accès à l'information ou encore à la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Face à ces enjeux, **notre Centre Social ESCAL poursuivra son accompagnement auprès des familles en privilégiant une approche globale**, fondée sur l'écoute, la proximité et la co-construction des réponses.

Notre Centre Social ESCAL continuera également à porter une attention particulière à l'enfance et à la jeunesse, convaincu que les jeunes générations représentent une richesse essentielle pour l'avenir du territoire. Dans un contexte marqué par les transformations sociales, le développement du numérique et les incertitudes économiques, il est nécessaire de leur offrir des repères, des espaces d'expression et des opportunités d'engagement. L'objectif est de favoriser leur épanouissement, leur autonomie et leur pouvoir d'agir en les associant pleinement aux projets qui les concernent. Au travers d'actions éducatives, culturelles, citoyennes et participatives, notre Centre Social ESCAL encouragera la prise d'initiative, la confiance en soi, la solidarité et la participation à la vie locale, afin de faire émerger une jeunesse engagée, responsable et actrice du développement du territoire.

De la même manière, **les enjeux liés au vieillissement de la population continueront d'occuper une place importante dans les orientations de notre Centre Social ESCAL**. L'allongement de la durée de vie, l'évolution des modes de vie et le risque d'isolement rendent indispensable le développement d'actions favorisant le lien social et la participation des seniors à la vie locale. Fort des initiatives menées ces dernières années, notre Centre Social ESCAL poursuivra son engagement en faveur du bien-vieillir au travers des temps de rencontre, des activités collectives et des projets intergénérationnels, mais aussi de l'attention individuelle porté à chacun, dans le cadre sa veille sociale.

La vie associative constitue un pilier essentiel de la cohésion sociale, de la participation citoyenne et du dynamisme local. Pourtant, le monde associatif est aujourd'hui confronté à de nombreux défis : *évolution des formes d'engagement, renouvellement des bénévoles, disponibilité plus réduite des habitants et difficulté à mobiliser durablement autour des projets collectifs*. Dans ce contexte, il est nécessaire de soutenir les initiatives citoyennes et de favoriser l'implication des habitants dans la vie du territoire. Au travers par exemple du dispositif GUID'ASSO, **le Centre Social ESCAL entend pleinement jouer son rôle fédérateur en accompagnant les associations**, en facilitant les coopérations, en orientant les porteurs de projets et en valorisant l'engagement bénévole.

Enfin, l'année 2027 devra constituer une étape déterminante pour **renforcer la dynamique d'animation de la vie sociale à l'échelle du bassin de vie Garrigues**. Les coopérations développées ces dernières années ont démontré l'intérêt d'une approche territoriale dépassant les seules frontières communales. Face à des enjeux partagés, il apparaît nécessaire de consolider cette dynamique collective. L'ambition est de structurer progressivement un projet d'animation de la vie sociale à l'échelle du bassin de vie. Cette démarche visera à renforcer les coopérations, mutualiser les ressources, favoriser la participation des habitants et construire une vision commune du développement social local, au plus près des besoins et des réalités du territoire.

Mise en ligne le : 17/11/2026 10:36 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/87631

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 030-930043245-20261112-DEL_2026_11_06-DE

Les orientations financières pour l'exercice 2027

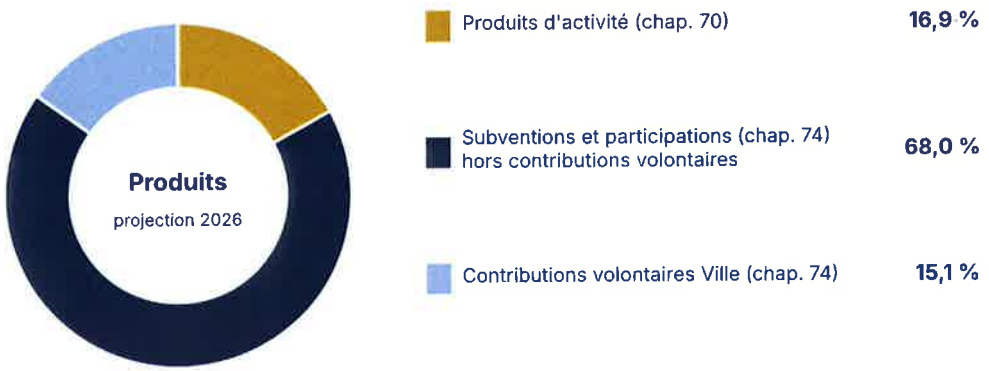
Dans un contexte marqué par la tension durable des finances publiques, le budget 2027 devra permettre de **concilier rigueur de gestion et ambition sociale.**

Les deux premiers exercices comptables ont permis d'éprouver un nouveau modèle comptable pour notre Centre Social ESCAL. Modèle, encore à réinterroger et à consolider, afin de **trouver un point d'équilibre et ainsi dégager les marges de fonctionnement nécessaires**.

L'objectif principal demeure la **préservation de la qualité des services rendus aux habitants**. Le Centre Social poursuivra une gestion prudente de ses ressources afin de garantir la pérennité de ses actions tout en maintenant sa **capacité d'innovation et d'adaptation**.

Les Produits :

Notre équilibre budgétaire repose minoritairement sur nos produits d'activités et principalement sur le recours aux subventions :



Répartition des produits d'exploitation (chap. 70 et 74) – projection fin d'année 2026

Le chapitre 70 (participation des familles), constitue moins de 17 % de nos ressources. Après plusieurs années scolaires de fonctionnement, à l'aube de l'été 2027, il s'agira d'**engager une réelle réflexion collégiale sur nos politiques tarifaires.** Dans un contexte marqué par l'inflation et les tensions croissantes sur le budget des familles, **notre responsabilité est de préserver l'accessibilité de nos actions pour tous**. Cela suppose la mise en place d'une politique tarifaire plus juste et solidaire, tenant compte des réalités de vie et des ressources de chaque famille.

Plus de 80 % de nos ressources proviennent de nos partenaires publics. **Notre capacité d'agir dépend directement de la solidité de ces partenariats.**

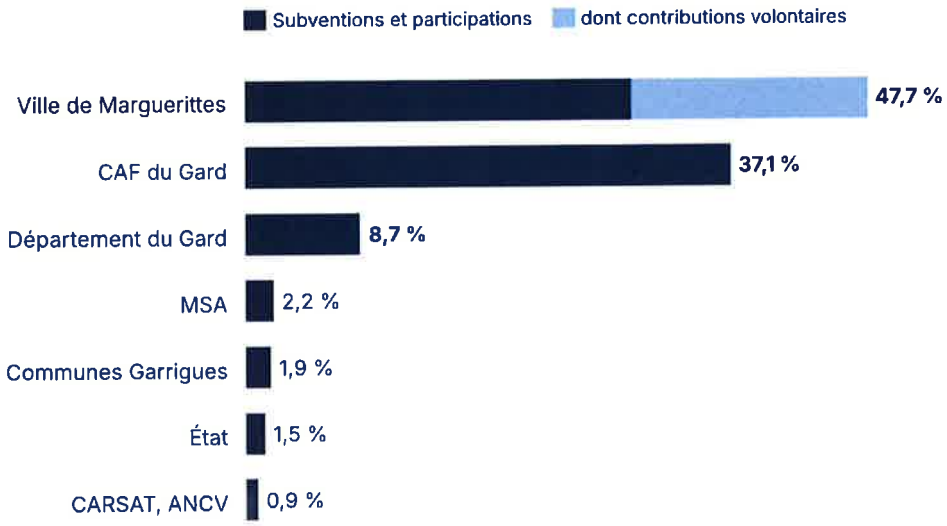
Au titre des subventions, notre Centre Social ESCAL sécurisera dans un premiers temps nos financements historiques, au travers du maintien de relations de confiance avec l'ensemble de nos partenaires institutionnels :

- ✓ La **Ville de Marguerittes**, premier soutien de notre Centre Social ESCAL, continuera de jouer un rôle déterminant dans la stabilité financière de l'établissement. L'année 2026 a été marquée par une réflexion importante quant à l'organisation des politiques sociales locales, qui permet de clarifier les interventions des différents acteurs publics, et ainsi de renforcer l'action de chacun et sa légitimité, au service des habitants ;

Mise en ligne le : 17/11/2026 10:36 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/87631

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 030-930043245-20261112-DEL_2026_11_06-DE

- ✓ La **CAF du Gard** reste engagée dans la mise en œuvre de nos projets, que ce soit la gestion et l'organisation de nos activités (ACM, CLAS, PS jeunes, FPT...), mais aussi l'animation de notre Projet Social et Familial de Territoire (AGC, ACF, ...) et la préparation de notre futur agrément ;
- ✓ Le **Département du Gard** demeure également essentiel, au travers de son Schéma Département des Solidarités, qui reconnait l'action des centres sociaux, et soutien nos actions en ce sens (FDAVS, CFPPA, AAP, ...).



Répartition des subventions et participations par financeur (chap. 74) – projection fin d'année 2026

L'exercice 2027 devra également permettre de poursuivre un travail engagé de diversification des financements afin de sécuriser au maximum les ressources de notre Centre Social ESCAL :

- ✓ Les **acteurs sociaux (MSA, CARSAT, ANCV, ...)** autant de nouveaux partenaires, engagés ces dernières années en soutien de notre Centre Social ESCAL, quant à ses missions d'AVS et ses ambitions territoriales, qui viennent conforter notre vision stratégique à l'échelle du bassin de Vie Garrigues ;
- ✓ Les **communes du territoire Garrigues** enfin, qui constitue l'avenir du développement de notre action et ainsi la diversification de nos ressources, au travers, comme le défini la CAF d'un projet à une échelle extra communale.

Mise en ligne le : 17/11/2026 10:36 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/87631

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 030-930043245-20261112-DEL_2026_11_06-DE

Les Charges :

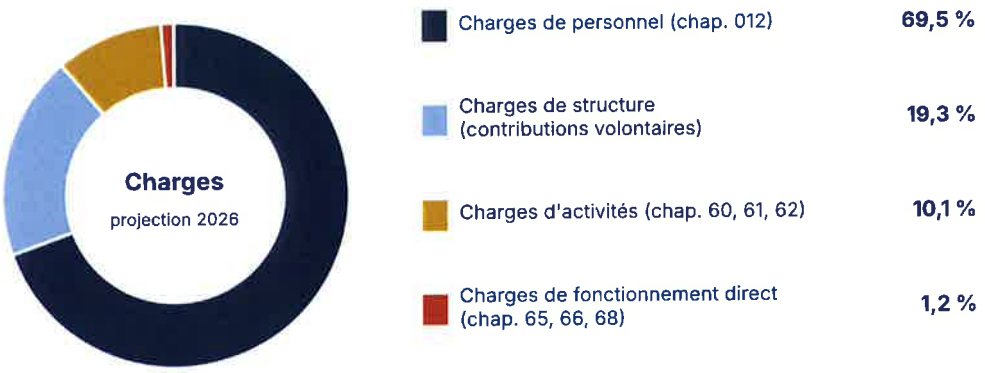
La **maîtrise des dépenses demeurera parallèlement une exigence permanente**.

Dans un établissement dont **la principale richesse repose sur les compétences de ses professionnels**, la masse salariale constitue naturellement le premier poste budgétaire, représentant près de 70 % des dépenses. Cette réalité traduit la nature même d'un centre social, dont la qualité d'action repose avant tout sur l'engagement et l'expertise de ses équipes.

Dans un contexte de fortes tensions sur le recrutement des métiers de l'animation et du lien social, la fidélisation et la pérennisation des professionnels constituent un enjeu stratégique majeur. L'année 2027 devra ainsi permettre de **renforcer la stabilité des équipes, de sécuriser les parcours professionnels et de consolider l'attractivité de l'établissement**.

C'est tout l'enjeu des futures Lignes Directrices de Gestion, dont l'objet sera de structurer une politique de ressources humaines favorisant la reconnaissance, le développement des compétences et la fidélisation des salariés, au service de la continuité et de la qualité de l'action menée auprès des habitants.

Les charges de structure incompressibles, issues notamment des anciennes contributions volontaires (hors mises à disposition de personnel), représentent près de 20 % de notre budget de fonctionnement. Ces dépenses contraintes constituent un socle nécessaire à l'activité de de notre Centre Social ESCAL mais offrent, par nature, peu de marges de manœuvre.



Répartition des charges de fonctionnement – projection fin d'année 2026

Dès lors, les marges de développement demeurent nécessairement limitées. Cette situation nous impose de faire des choix responsables et assumés, en privilégiant la pertinence, l'impact et la qualité des actions engagées plutôt qu'une logique de volume. Notre orientation consiste à renforcer les compétences internes, à consolider notre capacité d'innovation sociale et à recourir aux prestations externes uniquement lorsqu'elles apportent une réelle plus-value à notre projet et aux habitants du territoire.

Les investissements :

Les investissements envisagés en 2027 demeureront mesurés et ciblés. Ils auront principalement pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des habitants, de maintenir la qualité des équipements mis à disposition du public et d'accompagner les démarches nécessaires à l'élaboration du Projet Social et Familial de Territoire 2028-2032.

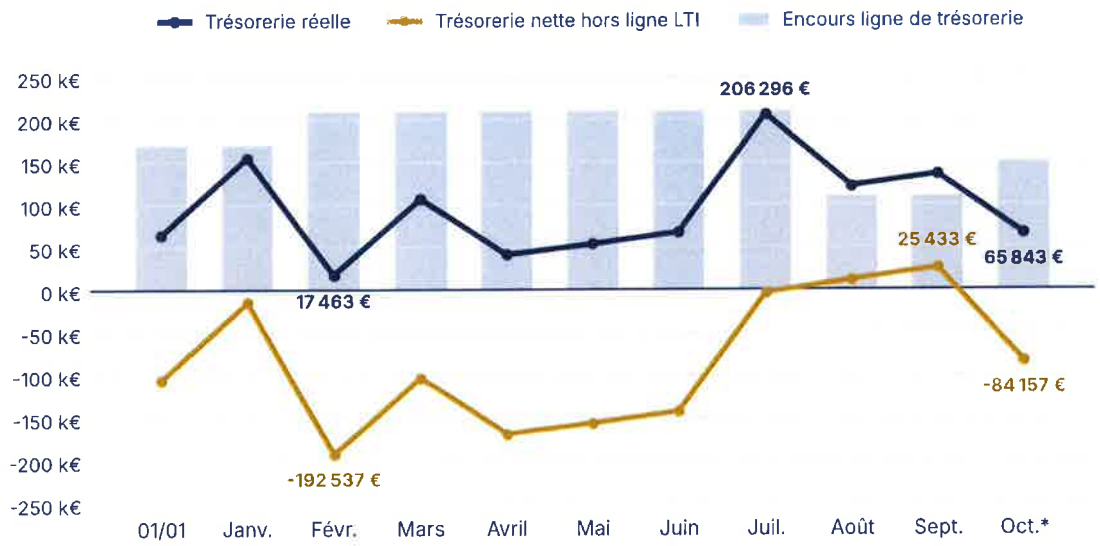
Mise en ligne le : 17/11/2026 10:36 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/87631

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 030-930043245-20261112-DEL_2026_11_06-DE

La Trésorerie :

Dans un environnement financier marqué par des incertitudes croissantes et une tension accrue sur les ressources publiques, **la constitution d'une trésorerie saine constitue un enjeu stratégique pour notre Centre Social ESCAL**. Cet objectif revêt une importance particulière au regard des conditions de création de l'établissement. En effet, si notre Centre Social ESCAL est né au 1er janvier 2025, sous sa forme « EPA », avec une trésorerie nulle, il n'est pas parti d'une activité inexistante. Dès sa création, il a repris des équipes, des équipements, des projets et des engagements déjà structurés au service des habitants, sans bénéficier de la montée en charge progressive qui permet habituellement de constituer un fonds de roulement et de consolider des réserves financières.

Ce paradoxe continue aujourd'hui de produire ses effets. En 2026, les décalages de versement des financements ont conduit l'établissement à mobiliser sa ligne de trésorerie à plusieurs reprises pour assurer la continuité de ses activités. Cette situation donne parfois le sentiment d'un fonctionnement "sous perfusion", où la capacité à agir repose davantage sur l'arrivée attendue des financements que sur des marges de sécurité financière constituées. Sans remettre en cause la solidité de nos partenariats ni la viabilité de notre modèle économique, ce constat souligne la **nécessité de renforcer progressivement notre fonds de roulement** afin de réduire notre dépendance aux financements de court terme, limiter les charges financières et sécuriser durablement notre capacité d'action au service des habitants.



Évolution de la trésorerie de janvier à octobre 2026 (octobre : situation au 29 octobre 2026)*

La Mutualisation :

Enfin, la démarche innovante de mutualisation des services avec la Ville de Marguerittes, engagée depuis 2025, doit poursuivre sa conceptualisation et se structurer davantage en 2027, afin de garantir une optimisation et une simplification de la gestion fonctions supports (comptabilité, RH, repas, entretien, administration, ...) au service de **ce qui fait la force de notre Centre Social ESCAL : nos actions en faveur des habitants !**

Mise en ligne le : 17/11/2026 10:36 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/87631

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 030-930043245-20261112-DEL_2026_11_06-DE

Conclusion

L'année 2027 sera bien davantage qu'un simple exercice budgétaire.

Elle constituera une **ultime année de transition et de préparation de l'avenir**, avant la stabilité que notre Projet Social et Familial de Territoire 2028-2032 viendra nous apporter.

Dans un environnement marqué par les incertitudes économiques, les tensions sociales et les attentes croissantes des habitants, notre Centre Social ESCAL réaffirme sa volonté d'agir comme un acteur majeur de la cohésion sociale et du développement local.

La réforme nationale de l'Animation de la Vie Sociale offre l'opportunité de réaffirmer la pertinence du modèle des centres sociaux et de renforcer leur rôle dans les politiques publiques de proximité. Pour notre Centre Social ESCAL, elle représente surtout l'occasion de construire avec et pour les habitants un nouveau projet porteur d'ambitions pour le territoire.

Le futur Projet Social et Familial de Territoire 2028-2031 devra être l'expression d'une conviction forte : **les réponses aux défis de demain ne pourront être trouvées sans les habitants eux-mêmes.**

Dans une période où les fractures sociales peuvent fragiliser le collectif, **notre Centre Social ESCAL fait le choix de la proximité, du dialogue, de la participation et de la solidarité**. Parce qu'un centre social n'est pas seulement un gestionnaire d'activités ou de services. Il est un lieu où se construisent les liens qui permettent « *ensemble, de faire société dans un monde fragmenté* ».

C'est cette ambition politique, profondément humaine et résolument tournée vers l'avenir, qui guidera l'action de notre Centre Social ESCAL tout au long de l'année 2027.

« Ne vouloir faire société qu'avec ceux qu'on approuve en tout,
c'est chimérique, et c'est le fanatisme même. »

Alain (Émile-Auguste Chartier)

Mise en ligne le : 17/11/2026 10:36 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : NICOLAS FERRE
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/87631